

**Céline  
Masson  
Natalie  
Felzenszwalbe**

# **Rendez-nous nos noms !**

**Quand des juifs  
revendiquent  
leur identité perdue**

**Préface d'Annette Wieviorka  
Postface de Daniel Sibony**



*desclée  
de  
brouwer*

Rendez-nous nos noms !

Céline Masson  
Natalie Felzenszwalbe

Rendez-nous nos noms !

*Quand des juifs revendiquent  
leur identité perdue*

Préface d'Annette Wieviorka  
Postface de Daniel Sibony

DESCLÉE DE BROUWER

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

à l'artifice du pseudonyme, ou du nom d'usage pour faire vivre leur vrai nom, c'est-à-dire l'ancien patronyme de leur père, celui de leur grandpère. Ils ne peuvent toutefois pas, ou ne pouvaient pas, le transmettre. La jurisprudence du Conseil d'État était doublement incohérente et redoublait le traumatisme dans un discours paradoxal et pervers au sujet de la qualité de français des juifs. En effet, ce refus était fondé sur la double motivation de l'immutabilité du nom et de l'absence d'intérêt légitime à retrouver un nom à consonance étrangère.

Bruno Huisman écrit :

« Favoriser de la part du Conseil d'État le changement des noms à consonance israélite en ouvrant aussi radicalement les critères de ce changement en évacuant résolument le critère de francisation sans se soucier si le nom en question fut bien davantage français que bien d'autres noms d'origine chilienne ou espagnole, c'est traduire l'émotion et le désarroi que la Shoah portait jusqu'au cœur de l'appareil d'État. C'est même manifester de la part du sommet de l'État comme une culpabilité à l'égard de ceux qui lui avaient fait confiance et qu'il a trahis. En un sens, cet avis nous paraît être l'une des premières formes d'aveu à travers lequel est signifiée sinon la responsabilité, du moins la culpabilité de l'État français à l'égard des juifs de France. La thèse d'un retour à un nom étranger ne tient pas<sup>6</sup>. »

Il y a là en effet d'une part un paradoxe ju ridique et d'autre part une incohérence politique.

Paradoxe juridique, car dans le monde occidental, le droit connaît un processus de privatisation. Concernant le nom, les nouvelles législations introduisent la possibilité d'un choix, là où sa transmission était auparavant automatique. La position du Conseil d'État était pour le moins critiquable et relevait du fait

du prince, la notion de consonance étrangère, alibi douteux, posant la question fondamentale de savoir qui est considéré comme français par les autorités. Il suffit de se rapporter au récent et calamiteux débat sur l'identité nationale pour entendre l'ambiguïté, l'ambivalence de ces questions qui ont pour toile de fond une définition d'exclusion de ce qui est autre en chacun.

Incohérence politique également, car à la Libération, le Conseil d'État n'était pas animé seulement d'un souci de francisation : il se disait lutter contre la discrimination, mais il était surtout traversé par l'histoire et par sa culpabilité en tant qu'appareil d'État français.

Qu'en est-il aujourd'hui dans notre pays pour les Français d'origine étrangère ? De plus en plus de Français ont à prouver leur nationalité pour peu qu'ils aient un nom à la consonance étrangère ou qu'ils ne soient pas nés en France. Ils vivent un véritable enfer juridique et administratif au moment du renouvellement de leurs documents d'identité. « C'est un phénomène dont nous entendons parler depuis très longtemps, mais il a été renforcé depuis quelque temps, avec le climat actuel, les discours et les pratiques du gouvernement », explique Jean-Pierre Dubois, qui dirige la Ligue des droits de l'homme.

Il nous paraît intéressant, dans le contexte politique actuel – repli identitaire, montée du Front National –, de revenir à l'étymologie du mot « étranger » dont nous avons entendu parler durant notre dernière campagne présidentielle (février-mars 2012).

« L'esclave, l'étranger. À l'homme libre né dans le groupe, s'oppose l'étranger, susceptible de devenir mon hôte ou mon esclave si je le capture à la guerre. Nécessairement étranger, l'esclave porte, dans les langues indo-européennes, même mo

dermes, soit un nom, soit un nom d'étranger<sup>7</sup>. »

Selon Benveniste, l'esclave a pu être assimilé à un étranger et avait des noms locaux. Il est intéressant d'apprendre que les notions d'ennemi, d'étranger, d'hôte, qui pour nous forment trois entités distinctes (sémantiques et juridiques) offrent dans les langues indo-européennes anciennes des connexions étroites<sup>8</sup>. Il poursuit en disant que ceci se comprend en partant de l'idée que l'étranger est nécessairement un ennemi, né au dehors. Son image se superpose progressivement à celle du barbare. L'étranger est défini comme « personne qui n'est pas du pays où elle se trouve » par le *Dictionnaire des dictionnaires* publié en 1889, l'année de l'adoption du premier code de la nationalité.

Dans un livre récent, *L'identité nationale*, Marcel Détiéne rappelle que dans « identité nationale » « identité » renvoie au terme technique du XIX<sup>e</sup> siècle, terme employé dans le cadre de la médecine légale mais encore lors de la reconnaissance d'une personne en état d'arrestation, d'un prisonnier évadé, d'un cadavre ou squelette soumis à l'examen des services de police judiciaire pour établir s'il est bien celui de tel individu. Identité surgissant donc entre le mort et le vivant.

« Cette première procédure s'ouvre directement sur l'objet matériel baptisé "carte d'identité", au long d'une histoire tumultueuse, passant par les techniques d'identification policière, l'invention des empreintes digitales et les différents labryrinthes juridiques pour aboutir en 1941, sous le régime de Vichy, à la création d'un "carnet signalétique individuel" des Français, suivi de près, en 1947, par le modèle "définitif" de la carte d'identité<sup>9</sup>. »

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

les réprover ? Avais-je pensé aux enfants, aux conséquences. Bref, une fois de plus, je n'avais pensé qu'à moi alors que je ne pensais qu'à eux.

La seconde requête fut retoquée de la même manière, avec une petite différence tout de même : la communauté, *notre* communauté, s'était emparée du sujet. Je n'avais peut-être pas tout à fait tort. C'était un sujet en or pour la presse, elle ne se priva pas de l'exploiter. Mon nom (mes noms) devint connu, le ministère s'inquiéta, voulut transiger. La loi est la loi – du 11 germinal, an XI (1<sup>er</sup> avril 1803), abrogée et remplacée par une nouvelle loi entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 1994 –, ça partait plutôt d'un bon sentiment à l'époque, bien que... *Vous êtes tout en tant que citoyens, rien en tant que nation.* Vos deux noms pourront figurer sur vos papiers d'identité. J'étais amer, demi-victoire, demi-échec ; je n'avais pas imaginé que mon nom de naissance, mon nom véritable, serait désormais un *alias*. Ces dix ans de procédure solitaire m'épuisèrent. La France, crispée sur une loi obsolète, n'avait fondamentalement cédé en rien. Je reçus nombre de témoignages saluant mon courage et ma pugnacité, la belle affaire...

Le temps a passé, il y a peu, mon père m'a dit, doucement, qu'il voulait que ses deux noms soient gravés sur sa tombe. Je l'ai embrassé.

# De l'étranger que nous étions, étrangers nous sommes devenus

*Michel Gad Wolkowicz*

*À mes parents Joseph Wolf ben Jermy Meier Wolkowicz et Rose Parkiet.*

*À Henry David Walker et À George Israël Freeman.*

*À ma femme Sabina Ella Volcot-Freeman.*

*Pour mes enfants Eythan-David Bryan Yossi Israël, et Sharon Hannah Léa/*

« Plus on regarde un mot de près, plus il nous regarde de loin », écrit Karl Kraus. Ne peut-on dire cela de notre nom ?

En fin de classe de première, j'avais seize ans et demi, mon professeur de mathématiques M. Dudziak qui, fait extraordinaire relativement à cette situation, était d'origine polonaise, s'approche de moi et me demande : « Alors maintenant, on doit vous appeler Volcot<sup>1</sup> ? » Si je savais que mon père avait engagé une démarche afin de « franciser notre nom » (la raison sociale de son atelier d'artisan chemisier était déjà Établissements Volco), cette idée nous était restée abstraite, d'autant qu'il lui avait été dit, ce qui s'est révélé erroné, que ses enfants pourraient, au même titre que ce qui se fait pour des doubles nationalités, choisir à leur majorité de retrouver leur nom d'origine. Le détour de l'annonce de l'officialisation de ce changement par l'administration de mon lycée (le lycée Turgot, dans le III<sup>e</sup> arrondissement de Paris) ajouta au choc ressenti, et au sentiment d'*inquiétante étrangeté*. C'est ainsi lorsque mon

père a changé de nom, l'a francisé, l'acte administratif y associant automatiquement les enfants mineurs, que j'ai commencé à me sentir étranger. De l'étranger que nous étions, étrangers nous sommes devenus. Certes, l'analyse aura dégagé cette pensée, de résonance freudienne – avoir été un étranger... redevenir un étranger –, qui désigne les processus transférentiels des déplacements de lieux, des translations et traductions. Et donner un nom, dans mon devenir-père, participera à mon tour de l'invention du mythe héroïque qui revient au « poème, se souvenant que le premier poète témoigne de l'insigne courage de se détacher de la masse<sup>2</sup> ».

« Ne te crois pas si petit tu n'es pas si grand », dit le Talmud.

Mes parents, avançant en âge, avaient demandé à changer de patronyme par peur de ce qui pourrait nous arriver à nous, à mon frère aîné Lucien Leib (Hillel fut son nom hébreu au mouvement juif sioniste Haloutzik Dror), et à moi-même, les enfants, « à cause de l'antisémitisme », ressentant le besoin d'un recours « magique » afin de nous protéger: eux qui avaient vécu et traversé exils, persécutions, ghettos, déportations, disparitions massives: « si ça revient ! » (en négatif du conjuratoire *Plus jamais ça !*). C'est à ce moment-là paradoxalement, avec ce nom « fran-cisé », alors que ce n'était jusqu'ici qu'un diminutif familial utilisé par mes camarades de classe ou de basket (« Volco ! »), mes amis plus intimes m'appelant, comme ma famille, « Mischa<sup>3</sup> », que je me suis senti étranger, voire clivé. Pourquoi devrais-je abandonner mon nom, faire ainsi disparaître de nouveau ceux de ma famille assassinés, exterminés pendant la Shoah, mon grandpère Leib Parkiet, des oncles et tantes, et bien d'autres ?

Je comprenais les raisons qui avaient poussé mon père à

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

*L'interprétation des rêves* à *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, en développe l'hypothèse de la représentation de la fonction paternelle comme ressort de la théorisation en psychanalyse et le débat sur le meurtre du père, ses traces, sa mémoire, à la clé de l'interprétation des productions psychiques, religieuses, culturelles. *L'épreuve de réalité* est définie par une opération de nomination et définit le « travail de civilisation » qui inclut la disjonction de la figure du père : « C'est pourquoi le fils porte le nom de son père et en hérite. » Il élit son père par l'énonciation de son nom, un père désigné non pas par le témoignage des sens et du sang, mais par l'assomption du *Nom-du-Père*, fondant ainsi la paternité et l'ordre du Symbolique. Filiation du nom, énonciation d'une règle, d'un pacte, qui est une conquête de la pensée par un acte de parole. « Tu es (Tuer) mon père », tout en prenant son nom ! Une paternité invisible. Freud interrogeait Karl Abraham : sera-t-il digne de son nom ? La question d'être digne de son nom engage et structure un champ transférentiel transgénérationnel et ainsi, face à une « vérité historique », une « liberté responsable », une démultiplication des points de vue.

Chaque récit est un poème, chaque poème est une prière. De chaque prière, en faire une histoire. Un chant retrouvé ? Un rire. Car peut-être le bonheur ne serait pas le bonheur sans une chèvre qui joue du violon !

---

1. M. G. WOLKOWICZ, « L'Écriture de vie. Le rêve de la nuit et les cahiers de l'absence, les processus de subjectivation et la construction du souvenir », in *PTAH* n° 15/16 *Géographie et histoires de la subjectivité*, M. G. WOLKOWICZ (dir.), Paris, ARAPS, 2004.

2. *Ibid.*, « Mériter son visage ? *Deserve One's Face ?* », in *La*

*psychologie de masse, aujourd'hui*, M. G. WOLKOWICZ, Th. MOREAU, A. NOUSS, G. RABINOVITCH (dir.), collection « Schibboleth », *Actualité de Freud*, Sèvres, Éditions des Rosiers, 2012.

3. C'est Clara Necis qui a initié cette nomination avec son accent juif roumain inimitable prononçant « Mischka ». Mes parents l'avaient engagée comme couturière, alors qu'ils n'en avaient absolument pas les moyens, lorsqu'elle leur a été présentée, arrivée en France, totalement seule et démunie, dans les années 1955 après un long et terrible périple, de « retour » de déportation à Auschwitz où a péri toute sa famille, dont son mari et ses enfants, puis des camps pour « personnes déplacées », enfin des camps soviétiques. Elle est devenue comme une grand-mère. je lui rends ici hommage.

4. *Ibid.*, « N'Hommer. De la figuration des noms à la résistance des noms. De Sham, Shema, au Shem. Du wicz au witz », in *La force du nom, op. cit.*

5. *Ibid.*, « In the shadow of Creation : Where words are missing or have failed, where we have missed or failed then », in *Ofer Lellouche HEAD 2*, Tel-Aviv, Tel-Aviv Museum of Art, 2012.

# Transmission

*Patrice Laurent, né Patrice Laurent Levy*

C'est l'expérience dramatique et traumatisante de la Seconde Guerre mondiale, de l'Occupation et de la Shoah, qui ont motivé les démarches de mon grandpère et de mon père, pour transformer dans les années cinquante, le nom de Levy en celui de Laurent.

Ma famille vient de Wintzenheim en Alsace (Haut-Rhin) où sa présence est attestée bien avant la Révolution française, qui accorda aux Juifs de France, par décret du 13 novembre 1791, l'égalité complète des droits civils et politiques. Je précise qu'un de mes ancêtres, Model Levy, fut nommé membre du Comité de salut public de la ville de Colmar, et que par son énergie et son éloquence, fougueux révolutionnaire, il fit abolir par le conseil communal de la ville les lois et décrets de discrimination à l'encontre des juifs. L'arrière-grand-père de mon grandpère s'appelait Laurent Mayer Levy ; il fut à vingt-quatre ans directeur des hôpitaux militaires de la Grande Armée. En 1870, après la défaite de Sedan et l'occupation par les Prussiens de l'Alsace-Lorraine, la famille, comme beaucoup d'autres, vint s'installer à Paris. Elle fit un séjour de quelques années au Brésil à São Paulo, mais la plupart de ses membres revinrent à Paris.

Nous sommes donc en présence d'une de ces familles « israélites » (elles se désignaient comme telles), intégrées, républicaines, dont beaucoup fréquentent les loges maçonniques. Mon arrière-grand-père, Maurice Levy, s'illustra au Grand-Orient de France dans le combat pour la réhabilitation

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Mon nom est  
Damien Landesmann  
*Damien Landesmann né Bouché*

Je suis né le 13 décembre 1978 à Paris dans le XV<sup>e</sup> arrondissement. J'ai trente-trois ans. Je suis né sous le nom de Damien Bouché mais depuis un an mon nom est Damien Landesmann. Expliquer en quelques lignes ce que signifie cette demande de changement de nom pour moi, vous faire comprendre mes motivations me semble très difficile, car comment résumer une histoire aussi compliquée ? Pour faire simple, cette demande prend sens dans mon rapport au passé, au présent et au futur.

## **Préambule : mon grandpère**

Il s'appelait Pierre-Jean Bouché. C'est ce que disait sa carte nationale d'identité française. Quand je lui demandais d'où il venait, il disait être né sur l'Île de Beauté. Nous n'osions pas tellement faire remarquer que « Bouché » ne faisait pas très corse. Chacun savait qu'il y avait quelque chose de bizarre avec ce nom, mais personne ne soulevait le problème. De toute façon, il n'y avait ni oncle, ni cousin dans cette famille avec qui nous aurions pu en débattre. Mon père, Serge Bouché, est fils unique, tout comme son propre père. Il n'a pas eu de grands-parents paternels, ni aucune famille. Ils devaient être cachés quelque part dans les montagnes de Corse...

Mon grandpère est décédé en mai 1999 d'un cancer foudroyant qui l'a emporté en quinze jours. Sa dernière semaine, il répétait tous les jours à mon père : « J'ai quelque chose de très important à te dire, mais pas aujourd'hui, je suis fatigué, reviens demain. » Et puis un jour, il n'y a pas eu de demain.

Ma grand-mère, Odette Thuilliez, connue de tous sous le nom de Dany Bouché, a suivi mon grandpère en février 2000. Après qu'elle soit partie, nous avons vidé son appartement. Je suis alors tombé sur l'acte de décès de mon grandpère :

« Pierre-Jean Bouché, décédé à Paris en mai 1999.

Né à Vienne (Autriche) en mai 1925.

Fils de Otto Landesmann et de Hilda Goldblatt. »

Je me suis retourné vers mon père, en lui demandant s'il avait vu cette information incroyable. Il était très embêté, comme honteux et il m'a dit : « Oui, j'ai vu ça et je voulais t'en parler, mais il fallait trouver le bon moment. » Je suis persuadé que mon père aurait pu garder ce secret encore des années, mais qu'avoir laissé traîner ce papier constituait un acte manqué lui permettant de partager cette trop lourde histoire.

## **La rencontre avec mon passé**

Le choc de cette découverte a été difficile à digérer. Apprendre du jour au lendemain que mon arrière-grand-mère avait été assassinée à Auschwitz fut quelque chose d'insupportable. Ma première pensée fut que Hitler avait gagné deux fois : non seulement il avait exterminé une grande majorité des juifs d'Europe centrale, mais en plus, les descendants des survivants, dont je pouvais prétendre faire partie puisque mon grandpère,

jeune orphelin juif apatride, avait été miraculeusement épargné par la barbarie nazie, vivaient dans l'ignorance de leur histoire et de leur judéité.

Cette idée que mon ignorance correspondait à une victoire du nazisme à retardement m'était absolument intolérable. Moi, alors jeune homme de vingt et un ans, étudiant bien dans ses baskets, comment pouvais-je aller de l'avant sans connaître mes origines ? J'ai alors commencé des recherches, et je me suis rendu compte que mon grandpère avait laissé derrière lui une masse prodigieuse de documents, de photos, de lettres... J'ai pu assez facilement retracer sa vie pendant la guerre, comment il était arrivé en France, ses années de Résistance, comment il s'est débrouillé tout seul, du haut de ses vingt ans, dans le Paris de 1945, apatride et sans famille.

J'ai retrouvé les lettres de sa mère, les endroits où ils vivaient... Mon premier voyage a été à Vienne, sur les traces de cette famille. J'ai vu l'hôpital où mon grandpère est né, la maison qu'ils habitaient dans le centre de Vienne... et la tombe de mon arrière-grand-mère. Une urne en provenance d'Auschwitz a été déposée là, deux mois après sa mort, le 13 décembre 1943. Je suis né exactement trente-cinq ans après.

Dans ses documents, j'ai aussi compris comment Peter-Hans Landesmann était devenu Pierre-Jean Bouché. D'abord, grâce à une fausse carte d'identité de 1942 où seule la date de naissance est correcte : « Pierre-Jean Bouché, né à Fourmies dans le Nord, fils de François Bouché et Madeleine Marchand ». On imagine facilement les risques qu'il pouvait encourir à garder sa vraie identité, jeune juif de dix-sept ans dans la France occupée de 1942.

Puis Pierre-Jean Bouché a fait de la Résistance au service des FFI. En 1945, pour obtenir la nationalité française, mon grandpère a reçu un certain nombre de lettres de soutien

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Quelle meilleure assurance-vie pour un juif que de rejoindre l'armée des ombres ! La Résistance (réseau Gallia) l'a mieux protégé que ne l'auraient fait les organisations juives. Il a reçu une flopée de reconnaissances et de médailles (engagé volontaire, médaille de la Résistance, médaille militaire, médaille de la France Libre, Croix de Guerre, etc.), et une lettre du général de Gaulle, comme certainement un grand nombre de combattants de l'ombre.

Mon père, tel que je l'ai connu, a été très marqué par la guerre : il fallait garder le profil bas en tant que juif, et cela l'a conduit à changer de nom pour ses enfants ! Il a conservé son nom de résistant, Lerys. C'était plus simple et, sur le plan juridique, plus facile.

J'ai vécu mon enfance et mon adolescence dans le confort douillet d'un nom pas vraiment français, mais qui passait bien. J'ai été élevé dans la tradition juive ; on ne se cachait pas d'être juif, mais on ne le criait pas sur les toits, on ne l'arborait pas comme une bannière claquant au vent. Je n'allais pas à l'école les jours de fête religieuse juive ; sur le carnet de correspondance, ma mère écrivait « fête religieuse ». C'était pudique ! Chaque fois qu'un ministre juif était nommé, mon père disait : « C'est mauvais pour nous. » Vivons heureux, vivons caché. Il y avait des mezouzahs à l'intérieur de la maison, pas sur la porte d'entrée.

Je n'ai jamais parlé à mon père du changement de nom.

Il a fallu qu'il disparaisse pour que je le lui reproche...

J'ai vécu un judaïsme décomplexé, souffrant peu d'un antisémitisme modéré. Mon père avait été administrateur de l'ULIF (Union libérale israélite de France, la synagogue de la rue Copernic) pendant de nombreuses années, j'ai repris le flambeau à sa disparition. Nous étions sionistes selon la définition classique : « payer un juif pour qu'il aille vivre en Israël à notre

place ». Nous achetions des oranges de Jaffa auprès de la WIZO (Women International Zionist Organisation).

Puis sont venus les événements de l'attentat de la rue Copernic, des procès Touvier, Barbie, et Papon. Et j'ai mal vécu de m'appeler Lerys. Je voulais revendiquer que j'étais juif. J'ai mis une mezouzah sur ma porte d'entrée ; cela n'a pas suffi. J'ai participé à toutes les manifestations pour Israël, contre l'antisémitisme. J'ai adhéré à toutes les organisations antiracistes. J'ai quitté la LDH et le MRAP qui m'ont paru trop tièdes vis-à-vis d'Israël et de l'antisémitisme. Puis j'ai aussi quitté la LICRA quand j'ai reçu à l'été 2010 un livre révisionniste et antisémite. J'ai contacté le CRIF, la LICRA, les Klarsfeld, afin qu'ils me conseillent comment porter plainte ; je me suis senti très seul : personne ne m'a répondu !

J'ai fait des recherches et j'ai découvert que j'étais un Lévy : je suis né le 1<sup>er</sup> juillet 1949, l'ordonnance du Tribunal civil de la Seine remonte au 10 mai 1950 ; cela n'a pas suffi.

Je comprenais mal la décision de mon père de changer de nom, et d'être resté en France après la guerre ! Mes parents auraient pu aller en Angleterre !

J'ai donc écrit au Conseil d'État en 2000 pour reprendre mon nom de jeune fille (*sic*). Il m'a été répondu : « La situation exposée dans votre courrier ne relève pas de la compétence de la Haute Juridiction. En conséquence, je ne peux donner aucune suite utile à votre demande. » Y était jointe une notice précisant qu'il me fallait adresser un dossier au Garde des Sceaux, indiquant que « ne sont pas fondées sur un intérêt légitime les requêtes qui ne s'appuient que sur des motifs [...] affectifs ou sentimentaux ».

Ironie tragique du destin, mon beau-frère Will et ma sœur Danièle sont morts dans un accident de voiture en Israël, où ils

envisageaient de faire leur *Aliyah*. Ils sont enterrés sur place. Leur fille Yaël est un témoignage de la continuité de la lignée. Mes parents sont allés pour la première fois en Israël pour se recueillir sur leur tombe !

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

mort de son père, d'émigrer en Palestine et d'abandonner la pratique religieuse. En 1933, il quitte Wolkovysk où il vivait depuis une dizaine d'années au moins avec les membres de la famille proche, pour la Galilée, accompagné de sa vieille mère et de deux de ses frères, Arié et Yosef, également sionistes, communistes et partisans. Il s'en va paver les routes (de bonnes intentions) de nombreuses villes et villages, construire les rues et s'inscrire dans l'histoire des pionniers de la création de l'État d'Israël. Il tombe amoureux de ma grand-mère, émigrée de Pologne, qui vivait à Nahariya. Il décide pourtant de s'engager dans la lutte contre Franco et part de son plein gré en Espagne où il participe aux combats pour la liberté. Enfermé au camp français de Gurs, il s'échappe et rejoint la Belgique où sa future femme, Bat Shéva, a émigré après son départ. Anvers, Gand, Bruxelles et puis la fuite. La Seconde Guerre mondiale éclate. Les membres de la famille se dispersent. Certains sont déportés, d'autres plus chanceux parviennent à s'échapper et à survivre. Mes grands-parents, après avoir à plusieurs reprises frôlé la mort, décident de partir avec leur fille, ma tante Brigitte, pour les camps de réfugiés en Suisse. De retour en Belgique, au sortir de la guerre, une décision est prise. Les Kraselnik retourneront en Palestine. Mon père naît entretemps. Six mois après l'embarquement, est signée la déclaration d'indépendance de l'État d'Israël...

Au cours d'un voyage où il rendait visite à sa famille, mon père rencontre Ruth ou Maria, Myriam, Maria del Carmen, une jeune Espagnole installée en Israël depuis quelques années, convertie au judaïsme à l'âge de quinze ans par le Tribunal rabbinique de Tel-Aviv. Fille de Jesus Ferroni-Borza et d'Andrea Olano-Gonzalez, artistes de cabaret et de cirque, de parents catholiques d'origines italienne, hongroise et espagnole, elle décide de quitter ce qu'elle considère dorénavant comme son

peuple, sa terre (où elle se sent « à la maison »), pour rejoindre son homme, en France. La situation de mon père est confortable. Elle pose ses bagages à Tarbes, à quelques centaines de kilomètres de Sueca, près de Valencia, où elle est née, le 2 mai 1959. Ils finissent par trouver un équilibre, le leur, parfois fragile puis, dans l'amour, donnent naissance deux ans plus tard à un garçon...

J'ai grandi à la croisée des chemins, au carrefour des langues. Français, hébreu, yiddish, espagnol, anglais sonnaient à la maison. J'ai évolué au sein d'une famille juive peu religieuse, c'est-à-dire peu scrupuleuse de respecter les préceptes nombreux et multiséculaires, mais qui fréquente tout de même la synagogue régulièrement. Ma mère organise de grandes fêtes communautaires et rallume souvent chez mon père sa petite flamme ashkénaze. Elle est celle qui m'a appris à ne pas avoir honte de ne pas fêter Noël, d'être circoncis, d'avoir des noms et prénoms étranges et étrangers sur mon arbre généalogique. Mon père, lui, m'a transmis le goût de l'étude, de la lecture, une curiosité, un certain rapport au monde. Il baigne dans les livres qu'il a parfois tendance à retourner, un peu comme un marrane, lorsqu'un sujet juif ou relatif au judaïsme y est abordé. De quoi s'inquiète-t-il ? Par quoi, de quoi est-il gêné, chez lui, sous son propre toit (son propre « toi ») ?

Il me faut aujourd'hui, maintenant les fils dénoués, retrouver ce qui, finalement, ne m'a jamais quitté et qui pourtant n'a toujours fait qu'errer, danser derrière un voile. J'ai, à la suite de mes huit années de recherches généalogiques et de mon travail en ethnomusicologie au Centre français des musiques juives, décidé il y a peu de réactualiser le statut familial, lévitique, étouffé, endormi depuis des dizaines d'années, en acceptant de faire la prière des *lévi'im* dans la synagogue de mon quartier, un matin de *shabbat*, rue Saint-Lazare, à Paris. Kraselnik m'appelle

depuis longtemps. Depuis l'enfance. Depuis toujours, j'ai ressenti une légère anxiété au moment de prononcer mon nom, difforme. Grassen Barbe. *Grasen*, en allemand, qui signifie paître. Peu gracieux, en fait. Barbe : un patronyme girondin, a priori. Il est vrai que j'ai effectué mes études universitaires à Bordeaux mais cela ne fait pas de moi un girondin. Grassen. Barbe. Deux noms accolés. Oserais-je le dire : un non-sens total. Depuis petit, je sens que le nom Grassen Barbe, par-delà l'habitude, ne m'appartient pas et que quelque chose de fondamental me manque. Dorénavant, il me faut habiter mon nom. L'autre. Celui qui m'affilie. Le peupler. Renouer. Accepter ou plutôt, assumer. Sortir de l'exil. Le voir réapparaître, ressurgir... pour redevenir acteur, pour que quelque chose se remette à couler, à circuler. J'ai besoin de le toucher comme je touche la bague de mon grandpère. J'ai besoin de me sentir connecté au terreau de mon histoire et je ne veux surtout pas que mes enfants puissent vivre avec la sensation de ne pas avoir de racines. Je suis citoyen français, de langue française. J'écris mes poèmes en français, mes articles en français mais il n'empêche qu'une partie de moi est traversée par une histoire, vivante, qui participe elle aussi à l'élaboration progressive de mon individualité. Elle porte une mémoire longue, complexe, riche, une réalité qui me dépasse et dont témoigne mon nom, celui que mon père a quitté, son nom et celui de son père, Kraselnik, pour ne pas qu'on l'« écorche »...

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

transmettais un nom qui m'était étranger. Ils portaient un nom francisé qui les excluait de leur histoire familiale.

1990 : je me suis marié avec la mère de mon fils, et un autre sentiment que j'ai éprouvé alors était celui de ne pas pouvoir donner Rosenstein comme nom d'épouse à ma femme. Elle m'avait dit à l'époque, bien qu'étant non juive, qu'elle aurait préféré porter le nom de Rosenstein plutôt que Rousset, parce qu'elle trouvait que ce nom était beaucoup plus joli.

2010 : lorsque le colloque *La force du nom* était en préparation, j'ai été contacté par Céline Masson pour témoigner dans le film qu'elle a tourné sur les familles juives ayant changé de nom (*Et leur nom ils l'ont changé*). Voici la première question qu'elle m'a posée :

« Comment vivez-vous avec votre nouveau nom de Rousset ?

– Vous voulez dire comment je fais pour vivre sans mon nom ?

– Là, vous résumez parfaitement la situation. Vous êtes en plein dans le problème. »

Adulte, je pense comprendre la décision de mon père qui a vécu le traumatisme de la Shoah. Bien que n'ayant pas été déporté, il a dû se cacher en zone libre durant la guerre. Cette décision était pour lui une façon de se protéger, de protéger son enfant, sa famille, de peur que l'histoire ne se répète. Je lui ai dit à plusieurs reprises que je regrettais mon nom, que ma position était différente de la sienne, mais il ne comprenait pas mon sentiment. Mon père est décédé le 6 novembre 2010 ; en mars 2010 je lui avais fait part de ma décision d'entreprendre une procédure pour reprendre mon nom, décision dont il avait pris acte. C'était un sujet difficile à aborder et dont on ne parlait pas souvent.

En 2010, sachant qu'une demande collégiale – c'est-à-dire une requête pour mes enfants et moi-même – avait désormais

toutes les chances d'aboutir, j'ai évidemment convoqué mes enfants, avec qui j'ai de très bonnes relations, pour en parler avec eux et leur demander s'ils étaient d'accord pour changer de nom et s'appeler Rosenstein. Ils m'ont répondu que non. Bien qu'ils comprennent dans mes explications ce que j'ai pu ressentir, ils sont en paix avec leur nom et souhaitent garder le nom de Rousset. Je n'ai pas insisté et je respecte leur choix.

Ce qui importe de souligner ici, c'est qu'ils n'ont pas la même histoire que moi. Ils sont nés Rousset et portent donc leur nom de naissance. Ce qui n'est pas du tout pareil pour moi, qui suis né Rosenstein et suis devenu Rousset à l'âge de treize ans. Je ne veux pas leur imposer les difficultés que j'ai moi-même rencontrées.

Enfin, je tiens à souligner que le problème du changement de nom est très individuel. Certains vivent très bien avec leur nom francisé. Je pense les comprendre et je ne porte pas de jugement sur eux. L'important est d'être en paix avec son nom. C'est le cas pour mes enfants, pour mes parents. Mais ce n'est pas le cas pour moi, d'où ma requête.

La motivation de ma demande s'appuie sur six arguments.

– Je n'ai jamais « habité » le nom de Rousset et toujours vécu l'abandon du nom de Rosenstein comme quelque chose de très difficile à vivre moralement.

– Je ne supporte pas de vivre « caché » sous un nom qui n'est pas le mien. Je suis depuis longtemps fier du nom de mes grands-parents pour lesquels j'ai beaucoup d'admiration, concernant le parcours très difficile qu'ils ont traversé. Je désire porter le nom de mes ancêtres, de ma famille. Je n'ai d'ailleurs aucun lien familial ni historique avec la pléthore de Michel Rousset homonymes ou avec les autres personnes portant le nom de Rousset – ce qui ne m'empêche pas d'avoir un profond respect pour tous les Rousset de France, mais je ne me reconnais

pas parmi eux.

– Je suis très attaché à la valeur symbolique de mon nom qui est un nom magnifique : lit té rarement Rosenstein veut dire Pierre Rose (*rosen* pour rose et *stein* pour pierre).

– Certes, si ma requête a la chance d’aboutir, je porterais un nom différent de celui de mes enfants qui continueront à s’appeler Alexis et Noémie Rousset. Mais je tiens à préciser que cette situation ne serait pas inédite et a déjà existé dans mon histoire familiale. En effet, de 1968 à 1972, date à laquelle mon grandpère paternel est décédé, il y avait d’un côté Isaac Rosenstein (décédé sous son nom) et de l’autre côté son fils Max Rousset et son petit-fils Michel Rousset. Le père et le fils portaient deux noms différents. Si je reprends mon nom de naissance, je me retrouverai alors dans la même situation que mon grandpère vis-à-vis de son fils et de son petit-fils.

– J’estime très important pour moi, si un jour j’ai la chance d’être grandpère, que mes petits-enfants me reconnaissent comme Michel Rosenstein et me situent dans l’histoire de ma famille. La transmission peut se faire de grandpère à petits-enfants. J’ai par exemple repris la présidence de l’association « Les originaires de Przytyk et environs » qu’avait fondée mon grandpère en 1936 et dont il est resté président jusqu’à sa mort. Cette association de gestion de caveaux collectifs avait beaucoup d’importance pour lui. Il aidait beaucoup la communauté juive de l’époque ; et c’est un peu pour continuer ce qu’il a fait que j’ai repris le flambeau.

– Enfin, pour conclure, cela fait plus de quarante ans que je me trimballe le nom de Rousset et que je ne m’y fais pas, que je ne l’accepte toujours pas. Pourquoi devrais-je être « coincé » entre une décision de mon père, prise quand j’étais mineur, et un refus de mes enfants majeurs ? J’insiste : chacun doit être en paix avec son nom. Je demande à être en paix avec le mien. Un

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

cette période, me reviennent en mémoire quelques noms et lieux évoqués de manière incidente lors de déjeuners familiaux au domicile de ma grand-mère sans que jamais le fil de cette histoire ne soit véritablement déroulé. Il y a surtout les Mazelaigue, un couple de distillateurs, qui cachèrent la famille Fuks à Sarlat dans le Périgord et dont mes grands-parents sont demeurés très proches jusqu'à leurs derniers jours.

La pudeur, la douleur et certainement la crainte de répéter un épisode traumatique expliquent sans doute cette réserve. C'est très récemment que mon père a levé une partie du voile et dessiné en pointillés un épisode de sa vie qui, durant près de soixante-dix ans, fit l'objet d'un *black-out* complet de sa part. La découverte de certificats de résistance et de journaux clandestins au domicile de mes grands-parents, une fois ceux-ci disparus, a également contribué à éclairer quelque peu leur parcours et donner cohérence aux bribes de paroles recueillies durant mon enfance. Ce n'est donc qu'avec le temps et de façon quasi-fortuite qu'il m'a été possible de reconstituer le destin des Fuks durant la guerre.

À l'instar de nombreux juifs qui avaient trouvé refuge en Dordogne, ils furent cachés d'abord à Sarlat dans la cave des époux Mazelaigue où ils demeurèrent un certain temps. À Grenoble é galement, et terrés dans une mansarde sans voir le jour une année durant à Lyon. C'est à Sarlat qu'Alexandre Fuks s'est engagé dans la Résistance intérieure française en participant à deux organisations distinctes, toutes deux membres du Conseil national de la Résistance: Combat d'une part, et le Front national de lutte pour la Libération et l'indépendance de la France, d'autre part. Ces organisations ont mis à profit ses compétences d'ingénieur radio. Il était par ailleurs l'auteur d'une invention permettant de détecter les éclats métalliques de balles ou d'obus dans le corps, ce qui avait suscité l'intérêt de

responsables de la France libre à Londres où il fut un temps question de le faire venir. Demeuré en France, il participa à plusieurs titres à la Résistance, notamment en livrant des armes. À l'occasion de ces activités, il œuvra avec le docteur Victor Nessman (membre de l'Armée secrète et de Combat) arrêté par les Allemands à Sarlat en décembre 1943. Une rue porte le nom du docteur Nessman à Strasbourg d'où il était originaire. Ces faits d'arme sont demeurés largement tus plusieurs dizaines d'années après, comme une page demeurée clandestine de l'histoire familiale.

La vie de la famille s'est déroulée dans cette même clandestinité. Recherchés par la Gestapo introduite en zone sud et par la Milice, Alexandre Fuks et les siens ont fait l'objet d'une « chasse à l'homme » sans répit. En Dordogne, des rafles sont menées dès le mois de juillet 1942 à intervalles réguliers par l'administration française, en collaboration avec les autorités d'occupation jusqu'à la fin de la guerre. Dénoncés, ils sont avertis de la venue imminente de la Gestapo. Il se trouve que l'homme à l'origine de cette alerte était un procureur, fervent collaborationniste, du nom de Reynal. Mes grands-parents fuirent aussitôt à travers champs et trouvèrent refuge chez un agriculteur. Ma grand-mère se cacha blottie contre son fils dans un panier à linge. Le couteau qu'elle portait devait servir à tuer son enfant plutôt que le laisser prendre par ses poursuivants, puis se retourner contre elle. Dans cette obscurité, durant un laps de temps qu'il ne peut déterminer, mon père eut un couteau sous la gorge, tenu par sa mère. Cet épisode ne m'a été révélé par lui que récemment, de façon presque anodine, au cours d'une conversation qui était étrangère à ce propos, comme une manière de refoulé. Le ton de cette révélation était calme et froid, presque clinique. Elle permet sans nul doute de comprendre l'anxiété malade dont mon père ne s'est jamais

libéré et la raison qui, à la Libération, a conduit sa mère au bord de la folie.

Lors de l'épuration judiciaire, le procureur Reynal qui fut jugé pour faits de collaboration encourait la peine capitale. Mon grandpère témoigna en sa faveur et Reynal « sauva sa tête ». La famille Fuks regagna Paris où elle avait entre-temps été spoliée de ses biens.

Longtemps après, la souffrance, l'angoisse et la peur ne se sont jamais véritablement dissipées, tout juste y eut-il quelques accalmies. Je garde le souvenir, jeune enfant, d'avoir demandé à ma grand-mère quels étaient son prénom et son lieu de naissance. J'ai aussi le parfait souvenir de m'être entendu répondre : « Sophie, à Sarlat ». « Sophie » tenait lieu de prénom à sa mère sur ses faux papiers...

C'est bien sûr cette histoire familiale, ses conséquences et leur perception par mes grands-parents qui expliquent le changement de nom de Fuks en Forest.

## **Le changement de nom de Fuks en Forest**

Alexandre Fuks fut autorisé à s'appeler Forest par décret du 31 octobre 1951 en application de la seconde ordonnance visant à faciliter les changements de nom « à consonance israélite ». La connaissance de cette période est un élément déterminant pour saisir la portée et le sens de cette décision.

Si les années qui suivirent la Libération signifiaient la liberté retrouvée, l'opinion était relativement peu ou mal informée du sort qui fut réservé aux juifs, et l'antisémitisme bien que plus discret demeurait largement répandu. En outre, il était souvent malvenu d'évoquer la question des persécutions quand,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

# Table

**Préface. Les hommes ressemblent plus à leur temps qu'à leur père, par Annette Wiewiorka**

**Préambule, par Céline Masson**

**Nos noms d'ici ou d'ailleurs, par Natalie Felzenszwalbe et Céline Masson**

## Témoignages

**Ça fait quarante-cinq ans que je vis avec un faux nez, par Olivier Raimbaud**

**De l'étranger que nous étions, étrangers nous sommes devenus, par Michel Gad Wolkowicz**

**Transmission, par Patrice Laurent**

**Pour une identité plurielle, par Émilie Berrebi**

**Mon nom est Damien Landesmann, par Damien Landesmann**

**Il fallait lisser ce nom, par Jérémie Fazel**

**Je me rappelle avoir demandé à ma mère quel était mon nom de famille, par Frédéric Wittenberg**

**Je suis issu d'un mariage mixte !**, par *Steven Lerys*

**Jean-François Levy est un « sale juif »**, par *Jean-François Renaud*

**Pour ne pas qu'on l'écorche**, par *Julien Grassen Barbe*

**En marge**, par *Magali Taillé*

**Retrouver mon nom**, par *Michel Rousset*

**Ver vaist ?**, par *Alexis Rimbaud*

**Kaddish pour un nom**, par *David Forest*

**Postface. Retour aux origines. Une métaphore de vie**, par *Daniel Sibony*

Remerciements



Composition et mise en pages réalisées par  
Compo 66 - Perpignan  
520/2012

Achevé d'imprimer sur les presses  
de l'imprimerie  
en octobre 2012

N° d'imprimeur : XXXXX  
Dépôt légal : novembre 2012

*Imprimé en France*